

- Covid-19 -

## **Mesures d'utilisation des équipements communaux**

A la suite des mesures gouvernementales annoncées ce jeudi 15 janvier qui fixent un couvre-feu à 18h, les mesures d'utilisation des équipements communaux seront à compter de ce samedi 16 janvier 18h, les suivantes :

- fermeture des équipements sportifs intérieurs;
- maintien des activités intérieures non sportives pour les mineurs, sous réserve du respect des protocoles et règles sanitaires en vigueur (vestiaires fermés) ;
- pour ces activités autorisées, obligation d'adapter les horaires pour se conformer au couvre-feu de 18h;
- maintien de la restauration scolaire et du protocole en place de non brassage des classes.

Pour rappel, voici le numéro de la cellule d'écoute pour les personnes isolées/vulnérables : 06 75 64 79 83. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

**Contact presse :**

Christophe Bachelot, Directeur du Pôle Évènementiel : 02 31 97 73 03 – [sports@ville-ouistreham.fr](mailto:sports@ville-ouistreham.fr)